

De : [VIVIANE OBLE](#)
A : [Enquête publique PLUi](#)
Objet : Parcelle AV 116
Date : mercredi 16 octobre 2019 16:59:07

Pont-Audemer le 15 octobre 2019

1.Ref : Pont-Audemer Val de Risle - Enquête Publique 12/08/2019

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veillez trouver ci-après mes commentaires concernant le projet de modifications du plan local d'urbanisme intercommunal et plus particulièrement la ville de Pont-Audemer.

Cette modification envisagée de classement de la **parcelle AV 116**, située le long du chemin du Milieu, actuellement classée en **zone N** serait requalifiée en **zone Uz** ; c'est à-dire en

«zone urbaine à dominante d'activité économique – industrie autorisée » .

Je fréquente très régulièrement le Chemin du Milieu avant de la famille qui y réside et je considère que ce changement de classement est très préjudiciable pour les raisons suivantes :

1°/ du point de vue environnemental

- Disparition d'une prairie qui maintient une respiration pour un bon fonctionnement écologique et reçoit le trop-plein des eaux de pluie.
- Disparition d'une qualité paysagère reconnue, le Chemin du Milieu (classé GR) étant largement utilisé par les promeneurs,
-

2°/ du point de vue des riverains

- Qui dit zone industrielle dit augmentation des seuils réglementaires de nuisances de bruit, d'odeur, de trafic routier
- Baisse conséquente de la qualité de vie des habitants de ce quartier et enlaidissement,

En conséquence je demande à la commune de **maintenir cette parcelle en zone N** afin de la protéger définitivement

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Nom :OBLE

Prénom :Alain

Adresse postale :18 rue du Vieux Chateau 86600 Jazeneuil

Adresse mail :viviane-oble@bbox.fr